



Atelier Coopératif et Citoyen

Assemblée Générale mars 2017

Rapport d'activités 2016

Notre association est née en juin 2013, le Café de l'Atelier a ouvert en juin 2015, et avec lui les premiers chantiers solidaires. Depuis, notre quotidien s'est enrichi de nouvelles rencontres, et notre activité de nouvelles initiatives. Ce rapport d'activités témoigne de la dynamique de l'Atelier Coopératif et Citoyen, et de son rôle dans la lutte contre l'isolement et la déqualification sociale.

2016 fut une année charnière, qui a conduit notre association à réfléchir concrètement à son développement ; une réflexion menée collectivement et sans précipitation. Ce travail se poursuit au premier semestre 2017, et doit déboucher au printemps sur des décisions concrètes.

Le Conseil d'Administration rend compte ici de son travail, mais surtout du formidable investissement des coopérateurs et bénévoles dans la vie de l'association, et des liens qu'ils ont tissés avec les partenaires associatifs.

Un grand merci à chacun(e), ainsi qu'aux partenaires publics ou privés qui nous ont soutenus financièrement toute cette année 2016.



Le Café de l'Atelier

Depuis le mois de janvier 2016, nous avons ouvert tous les mardis et jeudis après-midi, ainsi que le dernier dimanche de chaque mois. Les permanences du Café sont le terrain d'un double enjeu :

- **L'accueil de celui qui arrive** quel qu'il soit, dans le respect de sa parole ou de son silence, du temps et de la couleur de sa présence. Qu'il reste sur le seuil, qu'il s'attable seul ou rejoigne un groupe, qu'il consomme ou pas, il peut se poser dans cet endroit sans préjugés, ni injonction de quelque contrat que ce soit.
- **La possibilité pour chacun de participer à cet accueil**, dans un second temps. En effet, les équipes accueillantes sont composées d'au moins un bénévole (référént et assurant la pérennité de l'action), et de 2 coopérateurs (membres du Café prêts à aider ponctuellement en fonction de leur énergie du moment). Ce travail d'équipe est en soi un temps de coopération riche et valorisant pour ceux qui manquent de confiance. Bénévoles et coopérateurs sont co responsables de l'accueil.

Cette pause au Café est l'occasion pour certains de se raconter ou de se rassurer, pour d'autres de lier connaissance et de casser l'isolement, pour d'autres encore de découvrir qu'ils peuvent être utiles en donnant un coup de main ou en participant à un chantier citoyen. Chacun son rythme et sa liberté d'y être lui, spontanément ou dans l'approvisionnement réciproque.

Question : des personnes (souvent en situation de fragilité) viennent un temps (3 mois, 6 mois, 1 an...) de façon soutenue, puis disparaissent. Coup de cœur et puis plus rien. Pourquoi ? Ont-ils été happés par la vie, un déménagement, le besoin de prendre du recul, de se soigner ? Leur présence au Café leur a-t-elle permis de retrouver les forces de repartir vers un nouveau projet ? Nous ne pouvons nous exonérer de la question : qu'est-ce qui se joue au Café pour chacun ?

Bonnes nouvelles : Mais le Café de l'Atelier, c'est aussi Christiane qui nous envoie une carte pour nous dire qu'elle pense à nous, ou le texto de Philippe qui dit qu'un jour il repassera, ou encore Lison croisée dans la rue qui demande de « passer le bonjour ». C'est Liliane qui vient, pour nous partager la joie d'avoir trouvé du travail, Kamel qui vient d'avoir son code, etc... Toutes ces bonnes nouvelles, c'est au Café qu'on les fête. Elles sont signes du lien d'appartenance qui se tisse ; c'est notre façon de faire corps et d'en partager l'énergie.

Personnes qui ont fréquenté le café depuis le 1^{er} janvier 2016

- **244** nouvelles personnes ont fréquenté le Café (**85% habitent Vannes**)
- **50** sont devenues membres adhérents (ayant payé leur cotisation 2016)
- **47** ont assuré l'accueil au Café et l'animation des chantiers (22 bénévoles et 25 coopérateurs)
- **27** personnes en moyenne sont passées à chaque permanence, **18** pour le dimanche



Portrait de groupe... à la Prévert

Un passant **ordinaire** qui s'arrête le temps d'un « café causette »
Un **familier** qui vient annoncer qu'il démarre un stage prochainement
Une personne **sans emploi** qui a envie d'être utile
Des habitants **du quartier** qui y trouvent un repaire de convivialité
Un patient **de l'hôpital de nuit** qui veut parler d'autre chose
Une **retraîtée** qui ne veut pas du « tout caritatif »
Des **personnes seules** qui viennent s'y rencontrer et s'épauler
Un **citoyen** en recherche de collectif
Des personnes au **logement précaire** qui viennent pour la chaleur des couleurs
Un **salariné** en quête de relations ouvertes, simples, gratuites
Des bénéficiaires des **minimas sociaux** qui ont les moyens d'y payer une tournée
Des **jeunes** en galère, des étudiants, des chefs scouts
Des **mamans seules** qui le sont moins
Un **ancien** qui existe pour quelques uns... et beaucoup d'autres.

Travail sur les outils : Durant cette année, nous avons amélioré nos outils et pratiques de gestion du Café : cahier de bord, cahier des consommations, fiche de caisse, tableau à fiches des permanences, collecte et remise en banque des recettes, réapprovisionnement des boissons, etc. Au regard du nombre de personnes qui se relayent à la permanence du Café, ces outils sont nécessaires à la fluidité de l'accueil et la cohérence de nos pratiques. Nous devons rester vigilants et continuer de les améliorer. Merci à tous ceux qui les utilisent de continuer de le faire avec rigueur.

Les permanences du Café : Elles sont la première forme de chantier de l'association. En 2016, le Café est resté ouvert toute l'année selon le même rythme ¹ : cela représente **115 jours** d'ouverture et **1260 h de bénévolat** (504h x 2.5 accueillant). Valorisées sur la base du smic horaire chargé (11€), cela fait **13 860 €**. Bravo et merci à tous les coopérateurs et bénévoles pour cet engagement !

CAFE DE L'ATELIER

Nos points de veille et pistes de travail pour 2017

Tenir la permanence au Café demande beaucoup d'attention pour servir les boissons, accueillir celui qui entre, lui expliquer ce qu'est ce lieu, respecter celui qui veut rester discret, permettre à d'autres de faire table commune, demander à celui qui prend tout l'espace de parler plus doucement, s'approcher de celui qui ne parle pas, sortir avec un autre pour lui rappeler les règles du Café, sortir un jeu de société, ne pas oublier d'encaisser les consommations, transmettre l'information sur le prochain chantier ou la prochaine sortie, inviter untel à venir tenir permanence une prochaine fois,... écouter, et veiller à ce que chacun soit bien.

Pour être attentif à tout cela, nous devons aider les bénévoles à :

- interroger leurs pratiques lors des Café Forum et des co formations,
- trouver le moyen de mieux se transmettre les informations d'une permanence à l'autre
- tenir permanence sur des tranches de 2 heures et non 4 (autant que possible),
- être 3 ou 4 sur la tranche de 14 à 16h (souvent la plus fréquentée)
- venir en tant que client de temps en temps
- se relayer en cas d'empêchement

Le Conseil d'Administration devra également réfléchir à la taille du Café, dont l'espace actuel est parfois saturé (en places et en bruits), et n'offre pas toujours les conditions d'une attention à chacun.

¹ Ouverture les mardis de 14 à 18h, les jeudis de 14 à 20h et le dernier dimanche du mois de 14 à 18h

Les actions de coopération

Coups de mains et chantiers citoyens sont des moments de coopération en partenariat avec d'autres associations pour, au-delà de la solitude, de l'inactivité ou de la maladie, être reconnus comme citoyens :

- La coopération **au service de tous** : Notre travail est bénévole, gratuit, mais utile : arracher des plantes invasives, repeindre des meubles, installer un spectacle, débarrasser un appartement, cuisiner pour que les gens soient bien... Des associations comptent sur nous, et ça nous met debout !
- La coopération **contre les idées toutes faites** : Les chantiers nous donnent envie d'apprendre d'un autre même quand on sait tout, envie de travailler et de rendre service même quand on n'a pas d'emploi, envie de faire ensemble même quand on sait faire tout seul.
- La coopération **pour le plaisir et la force d'être ensemble** : Nous avons plaisir à être ensemble avec nos différences, dans le respect du rythme de chacun, tous riches d'un savoir faire, d'une expérience, de quelque chose à partager. Cela nous rend plus forts.

1. Les chantiers citoyens réalisés en 2016

Dates	Association partenaire	Description du Chantier	Nombre de participants
Janvier 2016	• Mine de Rien	→ Fabrication de pâtisseries orientales pour le spectacle « Ramasseur de Modestie »	9
	• Grain de Sel	→ Organisation et tenue de la buvette de la salle de spectacle	15
Février	• Echonova	→ Chantier « Tricot » pour décoration de l'espace « fumeurs » de la salle spectacle	10
	• CCFD	→ Tri de livres, pour financement de projet solidaires dans le monde. Chantier permanent.	7
Mars	• Ville de Séné	→ Réhabilitation d'un logement pour l'accueil d'une famille de réfugiés (nettoyage, ponçage, peinture)	7
	• Incroyables Comestibles	→ Entretien de bacs potagers urbains. Chantier régulier.	5
Avril	• ATD Quart Monde	→ Préparation de la Journée Mondiale du Refus de la Misère. Chantier sur 6 mois.	8
Mai	• Café de l'Atelier	→ Opération nettoyage du local Chantier régulier.	6
Juin	• ATD Quart Monde	→ Tenue du stand « Gratiféria » pour la fête de quartier de Conleau-Cliscouët.	3
	• Grain de Sel	→ Mise en place des tables, préparation du dessert, accueil et service, pour les habitants d'un quartier	11

	<ul style="list-style-type: none"> • Association des commerçants de St Patern 	<p>de Brest, comédiens d'un soir à Grain de Sel.</p> <p>→ Proposition d'une animation de rue pour la fête de la musique : « Et si l'on chantait ensemble ».</p>	10
Juillet	<ul style="list-style-type: none"> • Ville de Vannes Jazz en Ville 	<p>→ Couverture de la manifestation, par la réalisation de reportages audio, photos, vidéo.</p>	8
Septembre	<ul style="list-style-type: none"> • Ozon le Théâtre 	<p>→ Aide à l'installation, la décoration, l'information, le démontage des chapiteaux du festival.</p>	10
	<ul style="list-style-type: none"> • Grain de Sel 	<p>→ Mise en place, accueil public, démontage spectacle inaugural de la saison</p>	8
	<ul style="list-style-type: none"> • Echonova 	<p>→ Fabrication moulinets pour décors pique nique</p>	7
Octobre	<ul style="list-style-type: none"> • Collectif Baccharis 	<p>→ Arrachage plantes invasives</p>	4
	<ul style="list-style-type: none"> • B et P particuliers 	<p>→ Ramassage de pommes pour le Café</p>	11
	<ul style="list-style-type: none"> • Atelier de la Pépie 	<p>→ Mise en bouteilles de jus de pommes pour le Café</p>	3
Novembre	<ul style="list-style-type: none"> • CCFD 	<p>→ Tri de livres, pour financement de projet solidaires dans le monde. Chantier permanent.</p>	5
	<ul style="list-style-type: none"> • Grain de Sel 	<p>→ Fabrication de gâteaux</p>	3
		<p>→ Tenue de la buvette / Spectacle pour enfants</p>	8
Décembre	<ul style="list-style-type: none"> • Café de l'Atelier 	<p>→ Opération nettoyage du local Chantier régulier.</p>	4
		<p>→ Décorations de fin d'année</p>	5

54 personnes différentes ont participé à un ou plusieurs chantiers en 2016, pour un total de **167 participations**, soit **501h de bénévolat**. Valorisées sur la base du smic horaire chargé, cela fait **5 511€**.



CHANTIER « TRICOT » - FEVRIER 2016

2. Les coups de mains pour et avec des coopérateurs

Nous appelons « coups de main », les coopérations ponctuelles demandées et portées par des membres de l'association, notamment autour du logement. En 2016, nous avons décidé de les développer. Ce ne fut pas le cas.

Les demandes ont été moins nombreuses. Elles ont été parfois trop ambitieuses au regard de nos capacités et de nos règles : pas de chantiers qui pourrait incomber au travail salarié, à l'insertion professionnelle, à l'entreprise (un logement à refaire dans son entier par exemple).

Il est arrivé aussi que ces demandes débouchent sur d'autres solutions. Le simple fait d'en exprimer le besoin amène parfois à trouver des alternatives auxquelles la personne n'avait pas pensé.

Un des coups de mains qui ne concerne pas le logement mais qui a marqué l'association en 2016, fut celui donné à Francis, membre de l'association depuis la première heure et artiste peintre. Nous l'avons soutenu et aidé dans l'encadrement de ses toiles, et l'installation d'une exposition de ses œuvres à Grain de Sel.

Enfin, nous constatons que d'autres coups de main s'organisent entre des membres de l'association, mais sans sa médiation. Ces coups de main sont souvent discrets mais très importants (garder un animal de compagnie, accompagner quelqu'un pour une démarche...). Nous restons attachés à ce type de solidarités entre membres de l'association, et à leur développement.

3. Projet du Local-Atelier

Le Café nous permet d'être ensemble. C'est essentiel et nous voulons préserver ce lieu de liberté et de gratuité dans la rencontre. Mais nous voulons aussi donner plus de moyens au faire ensemble. Or, le local du Café est trop petit, pour que cohabitent ces 2 axes. Pour que le Café reste ce premier seuil de l'accueil, nous voulons nous doter d'un autre espace où développer les coups de mains, les chantiers citoyens, mais surtout des activités d'atelier, à la mesure de chacun.

C'est dans ce sens que l'Assemblée générale de mars 2016, a mandaté le CA pour travailler dans 3 directions :

- L'ouverture d'un local-atelier et la recherche de son financement
- La recherche des ressources humaines nécessaires à son fonctionnement (bénévoles et salariat)
- La consolidation de nos partenariats, dans le cadre des chantiers et activités solidaires

Financement du local : Pour cela, le conseil d'administration a sollicité la **Fondation Abbé Pierre** qui nous a accordé une subvention de **10 000€** pour la mise en place d'un local-atelier.

Extrait de la fiche projet envoyée à la FAP : Le local-atelier doit permettre d'y organiser dans le respect des rythmes de chacun des activités « douces » de réhabilitation d'objets, atelier cuisine, réalisation artistiques, complémentaires des chantiers solidaires qui, en extérieur et en partenariat, sont par nature plus engageants.

CA élargis : Le Conseil d'Administration s'est alors adjoint les bénévoles lors de ses séances du 18 mai, 1^{er} juin et 8 juillet. L'objectif était de préciser dans le fond et la forme le type d'activités à initier dans cet atelier, ainsi que les moyens humains nécessaires à son animation. Les bénévoles s'y sont montrés assidus, réfléchis, prudents, et n'ont pas souhaité se positionner sur le projet sans ressources humaines complémentaires.

Nouveaux bénévoles : Nous avons donc décidé avec eux de nous mobiliser pour recruter de nouveaux bénévoles en septembre, toujours en vue de l'ouverture prochaine du local-atelier. Notre action a porté des fruits, mais pas à la hauteur de nos espérances. Il faut du temps pour que les nouveaux bénévoles intègrent l'association et s'investissent dans ce nouveau projet.

Assemblée Générale : Par ailleurs, le conseil d'administration et les bénévoles ont souhaité la tenue d'une assemblée générale à l'automne, pour partager leurs réflexions à ce sujet, et lui demander un positionnement clair. Celle-ci, réunie **le 19 octobre** dernier, a redit son adhésion au projet, mais nous a demandé de prendre le temps de son développement. Elle a mandaté le conseil d'administration pour poser le cadre du salariat d'un permanent, en dégager les moyens financiers, et a posé cette étape comme un préalable à l'ouverture du local-atelier (cf. en annexe 1, la résolution votée lors de l'AG)

Dispositif Local d'Accompagnement : Le conseil d'administration a alors sollicité un DLA, afin d'être accompagné dans cette phase de développement de l'association. Cette démarche d' « accompagnement-conseil » financée par la Région est en cours de réalisation. Les préconisations sont attendues en mai 2017.

Le DLA est un dispositif régional, destiné à aider les associations en phase de développement, à se poser les bonnes questions et activer les bons leviers (notamment en termes d'emploi). Il s'agit d'être accompagné gratuitement par un consultant, qui viendra travailler avec nous la question du moment : perspective d'embauche d'un permanent en vue de l'ouverture du local-atelier.

Stagiaire Educateur : Dans l'intervalle, le CA envisage d'une part d'accueillir un éducateur spécialisé en 3ème année de formation sur une période de 8 mois, par l'intermédiaire d'Askoria (les contacts sont pris) ; et d'autre part de mandater un bénévole sur la même période, qui se propose à mi-temps de préparer le terrain (rencontre entre autres des associations pour les chantiers et activités solidaires).

Voilà, avec optimisme nous pensons ouvrir le local en septembre, et nous en avons trouvé un à 5mn du Café. Mais nous avons voulu prendre le temps de réfléchir le projet collectivement, d'en peser les bénéfices et les risques, de prendre les décisions ensemble. A la précipitation du président a succédé la concertation.

ACTIONS DE COOPERATION

Nos points de veille et pistes de travail pour 2017

Les actions de coopération favorisent la reconnaissance de chacun comme acteur, stimule la confiance en soi, le plaisir d'apprendre et de transmettre, invitent à prendre soin de soi. C'est un espace de « remobilisation » qui sert le projet personnel de chacun : la formation, l'emploi, la santé, l'intégration locale, la famille etc. Cela appelle de notre part un travail qualitatif de :

- Valorisation de la participation de chacun (il est arrivé qu'on nous demande une attestation d'activité),
- Diversification des activités et partenariats, dans les domaines de l'environnement, de la solidarité et du vivre ensemble, de la culture... Cela passe par un travail de fidélité dans les liens avec les organismes partenaires,
- Développement des activités douces, accessibles à toutes les énergies, capacités, rythmes, au sein du futur local-atelier,
- D'information des membres de notre association et d'accompagnement de leur participation (rassurer, covoiturer, se faire médiateur...)



Les sorties et loisirs

L'isolement ou le sentiment d'inutilité transforment parfois les temps libres en temps morts. C'est pourquoi nous sommes sensibles aux attentes et propositions qui concernent les loisirs, la découverte, les ballades, les spectacles, le plaisir d'un temps passé ensemble...

Il n'est pas facile de sortir de chez soi quand on en a perdu l'habitude. Tous ceux qui ont participé à ces activités disent qu'ils ne l'auraient pas fait seuls. Ces occasions de découvrir de nouveaux paysages, expressions artistiques, ou simplement de profiter du grand air, demandent de la part des bénévoles stimulations, accompagnement, covoiturage, et beaucoup de respect. Mais ça vaut le coup !

Cette année, l'association a organisé ou participé à :

- Une sortie « découverte » à l'Echonova le 27 janvier
- Quatre sorties « spectacle » à l'occasion des chantiers citoyens menés avec Grain de Sel
- Un temps de chanson devant le Café lors de la Fête de la musique le 21 juin
- Une participation comme acteurs et spectateurs au festival « Jazz en Ville » en juillet
- Un pique nique et une visite du château de Suscinio le 25 septembre
- Un Noël partagé avec des personnes de Mine de Rien et de la Sauvegarde le 24 décembre

Le Festival de Jazz de la Ville de Vannes est devenu cette année accessible à tous gratuitement. Ce fût là l'occasion pour l'Atelier Coopératif et Citoyen d'organiser des sorties autour d'un programme composé à l'avance ensemble. Le but recherché? Avant tout se faire plaisir, profiter de la douceur des soirs d'été et découvrir un style de musique pas très fréquent à nos oreilles. Pour agrémenter l'opération certains d'entre nous ont proposé de faire un mini reportage filmé et photographié sur l'ambiance du festival ce qui leur a permis de rencontrer les artistes, les organisateurs et le public nombreux et enthousiaste. Cinq soirs durant un groupe variant de six à dix personnes a partagé de beaux moments musicaux, le tout s'achevant par un pique-nique très swingant au domaine de Kerguehenec.

En 2016 nous écrivions : « d'autres sorties se font hors cadre associatif, de façon spontanée entre membres de l'association s'étant rencontrés au Café ou sur un chantier. Ainsi, l'association permet de nouer des liens qui se prolongent dans un cadre privé... un maillage nécessaire qui aide à vivre le quotidien. Car l'association n'a pas vocation à remplir tous les vides ou pallier à tous les manques, mais à donner l'opportunité d'un lien social ressoudé, destiné à s'exprimer de façon autonome ».

Cela est toujours vrai. Mais nous constatons, que ces relations hors association donnent lieu parfois à des incompréhensions voire des tensions. Les attentes de certains sont grandes et urgentes ; il arrive qu'elles butent sur un malentendu ou sur le mirage d'une relation amicale qui a besoin de temps. C'est la vie ; et notre association n'a pas vocation à en protéger. Pour autant nous devons être attentifs à rendre plus lisible la frontière entre les liens assumés par l'association, et ceux qui en sont le prolongement dans un cadre privé.



La vie associative

C'est une marque constitutive de notre association que de chercher des modes de travail et de décision qui soient collectifs. Cela fait partie de la dimension citoyenne que nous voulons cultiver.

Réunions du **Conseil d'Administration** et du **Café Forum** s'alternent. Le premier est l'instance décisionnelle de l'association, le second est l'espace de débat, de régulation, de proposition ouvert à tous les membres et clients du Café. C'est aussi un espace d'information et d'interpellation du CA.

Par ailleurs, avec 3 conseils d'administration ouverts aux bénévoles et une assemblée générale de consultation et de débat autour du développement de l'association, nous avons pris les moyens en 2016 du fonctionnement démocratique de notre association.

En 2016, l'association comptait **90 membres adhérents**.

1. Conseil d'administration et Assemblée générale

Constitution :

- | | |
|-----------------------------------|----------------------|
| – Olivier Capon (président) | – Christophe Stroehl |
| – Bruno Sielleur (co président) | – Brigitte Fricot |
| – Laurence Pelletier (trésorière) | – Lydie Le Beller |
| – Thierry Cebron (co trésorier) | – Chantal Capon |
| – Marc Dalberto (secrétaire) | – Laetitia Lucas |
| – Arlette Bernard (Emmaüs) | |

Ce conseil d'administration a connu deux défections avec les départs au printemps 2016 de Christophe et Bruno, compagnons d'Emmaüs qui ont changé de région. Par ailleurs, les emplois du temps des uns et des autres ne permettent pas toujours d'être au complet. Aussi, pour un bon fonctionnement, nous proposons d'élire cette année un conseil d'administration de 12 membres.

Renouvellement : Statuts ACC – article 8 : « *Le Conseil d'Administration comprend entre 6 et 12 membres maximum, élus par l'Assemblée Générale, pour un mandat de deux ans renouvelable deux fois. Chaque année, et pour la première fois lors de l'assemblée générale clôturant l'exercice 2016, l'Assemblée Générale renouvelle donc la moitié des administrateurs* ». Lors de notre assemblée générale de ce jour, nous aurons donc à renouveler pour moitié nos administrateurs.

Renforcement des compétences administratives et de gestion : Après la période de lancement de notre projet associatif, le conseil d'administration aborde aujourd'hui une nouvelle étape qui l'oblige à renforcer sa capacité à gérer les actions mises en place et leur développement. Il a besoin pour cela de s'entourer de nouvelles compétences en matière de gestion financière, recherche de subventions, production d'écrits. Ces fonctions aujourd'hui assurées par un trop petit nombre de personnes, ont besoin d'être plus et mieux réparties. Un portage plus collectif et qualitatif, est la condition de la pérennité de notre action. A nous d'interpeller les personnes qui autour de nous pourraient être solidaires de notre projet, et avoir ces compétences.

Conseil d'Administration : En 2016 il s'est réuni 12 fois, dont 3 en s'ouvrant aux bénévoles :

- | | | | |
|--------------|------------|------------------------|-------------|
| – 13 janvier | – 30 mars | – 1 ^{er} juin | – 5 octobre |
| – 3 février | – 29 avril | – 8 juillet | – 16 nov. |
| – 2 mars | – 18 mai | – 8 sept. | – 7 déc. |

Elargi aux bénévoles : les 18 mai, 1^{er} juin et 8 juillet, le Conseil d'Administration a invité l'ensemble des bénévoles de l'association à travailler avec lui au développement de l'association. Au terme de leur réflexion commune, administrateurs et bénévoles ont décidé de réunir une assemblée générale pour élargir le débat à l'ensemble des membres.

Assemblée Générale : Le 19 octobre 2016, le CA a convoqué une assemblée générale pour débattre et décider collectivement du développement de notre activité. Cette AG a donné lieu à une délibération (voir en annexe), et une feuille de route pour le conseil d'administration.

2. Café Forum

Le Café Forum a lieu un mercredi par mois de 18 à 20h au Café de l'Atelier. Il est ouvert à tous, bénévoles, coopérateurs, clients, nouveaux et anciens, familiers ou passagers. Ce temps est d'abord un temps d'expression, de proposition et de régulation de notre fonctionnement. C'est aussi un espace d'information et d'interpellation du CA, mais il ne s'y substitue pas.

Propositions de nouveaux chantiers, de nouveaux aménagements du Café, régulation de difficultés dans l'accueil, questions de toute nature, organisation des fêtes de fin d'année... le Café Forum ne se donne aucunes limites à priori, si ce n'est qu'on n'y discute pas des personnes et on n'y règle pas les conflits interpersonnels. Ces « Café Forum » sont animés par un ou deux membres du Conseil d'Administration.

Café Forum : En 2016 le Café Forum a réuni 10 fois, de 15 à 20 personnes :

- | | | | |
|--------------|--------------|--------------|----------|
| – 20 janvier | – 11 mai | – 28 sept. | – 14déc. |
| – 17 février | – 22 juin | – 16 octobre | |
| – 16 mars | – 20 juillet | – 13 nov. | |

Point de vigilance : Si la fréquentation des premières réunions étaient importante et diversifiée, nous avons constaté en juin 2016 que les coopérateurs et clients y venaient moins, au profit des bénévoles. En septembre, nous avons rectifié le tir en adaptant l'animation, en informant mieux les membres, en se recentrant sur la vie concrète de l'association. En cours d'année, ce lieu a retrouvé son « mélange », si important à notre projet associatif, mais nous devons rester vigilants et travailler la forme de nos rencontres pour que tous s'y sentent accueillis et écoutés.

3. Co formations

Les co formations sont une exigence que nous nous posons à nous-mêmes. Bénévoles ou coopérateurs sommes enrichis par ceux que nous accueillons et avec lesquels nous coopérons ; mais nous sommes aussi bousculés par les difficultés de vie que portent certains. Nous pouvons alors rapidement nous tromper de place ou de rôle, vouloir nous substituer au soignant ou au «sauveteur». Or nous n'en avons ni le statut, ni les compétences. Nous ne voulons ni être indifférents aux problèmes de l'autre, ni de les prendre sur nous.

Ces co formation doivent nous aider à nourrir un lien qui soit sobre, chaleureux, confiant, solidaire, un lien de coopération qui soit épanouissant pour moi et pour l'autre. C'est un lieu d'écoute, d'apprentissage les uns des autres, et d'élaboration d'une façon d'être et de faire ensemble. Ces temps nous sont nécessaires pour prendre du recul sur notre pratique bénévole, et avoir des gestes et paroles aidants et cohérents avec notre projet associatif.

En 2016, nous en avons organisé 2 :

- 20 avril : « Parlons de nos troubles (psychiques) » avec Annie Essadek, psychiatre
- 26 août : « Bénévole à l'Atelier Coopératif et Citoyen »

En 2016, nous avons obtenu de l'association « Bateau Blanc », une subvention de 750€ pour financer ces rencontres. Nous n'avons pas engagé de dépenses importantes pour ces deux co formations, et reportons en 2017 l'utilisation de cette subvention pour payer l'intervention d'un formateur ou d'une personne ressource.

4. Bénévoles et Coopérateurs

Rappel : Parce que nous voulons que chacun(e) puisse participer à la vie de l'association sans se mettre en difficultés, parce que nous voulons respecter chacun(e) dans son envie et son énergie, l'association se compose de membres coopérateurs et de membres bénévoles.

- Coopérateur : Être coopérateur c'est participer au rythme qui nous convient, ponctuellement ou pas, à l'accueil du Café ou aux chantiers citoyens ; cela ne nous engage pas à plus.
- Bénévole : Être bénévole c'est être co responsable du bon fonctionnement de l'association, en étant référent de permanences Café, référent de chantiers citoyens, membre du CA.

Accueil de nouveaux bénévoles : Dans le quotidien l'association a besoin des uns comme des autres. Dans la durée, elle a besoin de consolider le socle des bénévoles. C'est ce que nous avons tenté en 2016 :

- En associant les bénévoles à la réflexion du Conseil d'Administration (mai, juin, juillet)
- En organisant une co formation « Bénévole à l'Atelier Coopératif et Citoyen » (août)
- En animant un stand au Forum des Associations de Vannes (septembre)
- En organisant une soirée d'accueil de nouveaux bénévoles (octobre)

Paroles de bénévoles : Nos rencontres ont permis de collecter des « Paroles de Bénévoles », qui aident à mieux saisir qu'au sein de notre association le bénévolat est une aventure humaine plus qu'un service, une « rencontre avec » avant d'être « une action pour » ; voici quelques unes de ces paroles :

- ✓ J'ai découvert des alliés, des partenaires, c'est le regard qui change sur les personnes quand on se découvre. C'est une des choses les plus formidables de se rendre compte qu'on peut compter les uns sur les autres.
- ✓ Ca m'a confirmé dans l'importance d'aller à la rencontre des autres en faisant fi des étiquettes et c'est ça qui me motive à venir ici, dans mon regard c'est ça qui est important.
- ✓ Ici, on a déjà adhéré à plein de lieux, mais c'est peut être ce lieu là qui nous manquait parce que là c'est gratuit, y'a sûrement des gens en recherche de ça, qui en ont marre de servir la soupe, de faire du bien...
- ✓ Une des clés, c'est parce qu'on s'est dit plein de fois qu'on allait résister au tout pouvoir du bénévole, au tout pouvoir de l'aidant et qu'on allait tenter d'être dans cet accueil les uns pour les autres.
- ✓ On a rien à faire de la parole des gens, sauf écouter, simplement lui donner un statut, on ne prend pas en charge. Ca lui appartient, c'est quelque chose de partagé simplement.
- ✓ Les personnes ne sont pas limitées à leur souffrance, elles ont plein de richesses et on les voit, c'est ça qui nous enrichit. On doit résister à avoir comme image un café avec des difficultés psychologiques.
- ✓ Le vivre ensemble je l'ai décliné je ne sais pas combien de fois mais ici y'a une manière de vivre ensemble du fait de la diversité des situations, des histoires, que je trouve très concrète et très charnelle.
- ✓ Nous avons le même plaisir que si nous allions chez des copains, ou si nous allions à un concert ou si donnions un coup de main à un pote, ou si on faisait de la cuisine pour des amis... avec en plus le plaisir de pouvoir mettre en œuvre les principes de mixité sociale dont nous nous réclamons.

5. Communication

La communication reste un aspect peu travaillé de notre association. Ainsi nous n'avons pas de numéro de téléphone, de site web ou de page Facebook ; nous communiquons beaucoup par le bouche à oreille, par l'intermédiaire du tableau noir du Café de l'Atelier, et par notre boîte mail.

Jusqu'à présent, nous avons été réticents à aller trop vite vers un affichage (notamment par le web), qui nécessite des compétences, du temps et de la vigilance. S'afficher c'est s'exposer, et il nous semblait que la période de création était trop sensible pour s'y aventurer. Aujourd'hui, beaucoup de personnes nous demandent si nous avons un site (web), ou aimeraient communiquer avec nous par l'intermédiaire de Facebook.

C'est pourquoi nous avons inscrit la « communication » dans la feuille de route du DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) dont nous bénéficions actuellement. Nous espérons en tirer les préconisations qui nous aideront à mettre en œuvre les outils de communication ajustés à notre projet.

Les Infos de Café : Il faut relever malgré tout un point très positif à ce bilan : en février 2016, paraissait le n° 0 de la feuille d'information mensuelle « Les Infos du Café ». Depuis, chaque mois, cette feuille reprend les rendez-vous du mois à venir, (chantiers, sorties, réunions etc.). Quelques photos et expressions des membres de l'association donnent de la chair au contenu. C'est un recto-verso tout en couleurs, qui est devenu un incontournable pour tous les membres de l'association. Il est envoyé par mail, et édité en une cinquantaine d'exemplaires par l'Etape et l'EPSM, puis mis à disposition des clients du Café.

Nous devons ce travail de collectage, de rédaction, de mise en page à un bénévole. Cette feuille a grandement amélioré la communication, notamment sur les chantiers.

VIE ASSOCIATIVE

Nos points de veille et pistes de travail pour 2017

- **Nouveaux bénévoles** : Depuis janvier 2016, nous ont rejoint une dizaine de nouveaux bénévoles, avec ou sans activité salariée. Mais certaines personnes rencontrées durant le Forum des Associations et intéressées pour participer à notre activité n'ont pas été recontactées et ont disparues de nos écrans. Il est sans doute nécessaire à l'avenir, de mieux organiser le suivi de ces premiers contacts, pour palier à la perte de ses ressources. A suivre.
- **Transmission** : Avec l'arrivée de nouveaux bénévoles et coopérateurs, nous ressentons la nécessité de transmettre les valeurs qui ont présidé à la création de l'association. Notre objectif n'est pas seulement de bien fonctionner, mais de faire vivre et rendre concrètes les valeurs de coopération dans le faire ensemble, d'accueil inconditionnel et le combat contre les discriminations ; elles qui doivent rester notre moteur. A l'heure de notre développement nous devons être vigilants à ce qu'elles continuent d'avoir leur place dans les co formations, les café forums, nos échanges quotidiens au Café et sur les chantiers.
- **Caisse à outils** : Nous ressentons le besoin de nous outiller pour aller plus loin dans le fonctionnement collectif de l'Atelier Coopératif et Citoyen. Doit-on former les membres aux codes et modes d'expression conventionnels dans une association, ou bien doit-on en changer pour qu'ils soient partagés par tous ? Comment aider ceux qui parlent peu à s'exprimer, à participer aux débats ? Comment animer nos réunions pour que les décisions soient réellement partagées ? Comment permettre que la « parole » des membres de l'association soit entendue ? Qu'il y ait réponse à leurs questions ? Si les Café Forums ont cette vocation, nous avons encore beaucoup à explorer pour compléter notre caisse à outils.
- **Co formation** : Il est essentiel en 2017 d'organiser une co formation sur la relation d'aide, telle que notre projet associatif prévoit de la vivre : dans la coopération. Des contacts sont pris avec une formatrice.

Partenariat

Partenaires d'actions de coopération

Ils sont divers, et agissent autour de 3 grands axes :

- la solidarité et le « vivre ensemble » (CCFD, ATD, Mine de Rien, Cuisiniers Solidaires),
- la culture (Grain de Sel, Echonova, Ozon le théâtre),
- l'environnement (Collectif anti baccharis, Incroyables comestibles, Clim'action).

Notons aussi les actions de coopérations menées avec les collectivités locales :

- Séné (participation à la réhabilitation d'un logement pour l'accueil d'une famille de réfugiés),
- Vannes (participation au Festival « Jazz en Ville »).

L'ensemble de ces partenariats nous ouvrent sur d'autres acteurs de la société civile, et nous obligent à la coopération au-delà du cercle de l'association. Les liens tissés à l'occasion des chantiers citoyens renvoient à chaque participant la reconnaissance sociale dont tous nous avons besoin.

Mais ces partenariats d'un moment doivent être nourris d'échanges réguliers nous permettant d'asseoir les chantiers citoyens, et de renforcer les coopérations entre associations. Ce travail, amorcé avec des structures comme Grain de Sel ou Mine de Rien, doit s'étendre aux autres associations.

Partenaires de développement

En parallèle à ces actions de coopération, il est des partenaires qui s'attachent à suivre et promouvoir le développement de l'association. Ils ne participent pas forcément aux actions, mais apportent des moyens financiers, matériels et/ou s'engagent dans un compagnonnage à plus long terme :

- la Communauté Emmaüs avec laquelle nous avons régulièrement des échanges, et qui cette année nous a soutenus à hauteur de 3 000€,
- l'association Etape qui, voyant des personnes suivies par l'EPSM trouver une place stimulante au Café, nous a soutenus en 2016 à hauteur de 1 950€, et a assuré l'édition des « Infos du Café », en lien avec l'EPSM,
- la Sauvegarde 56, avec laquelle nous avons signé en février 2017 une convention de partenariat. Celle-ci reconnaît les liens existants entre les 2 associations (humains et logistiques), et nous engage à partager réflexions et actions, à la mesure de nos projets associatifs respectifs,
- la Fondation Abbé Pierre, qui en soutenant notre projet de « local-atelier », cherche à promouvoir la participation locale des personnes en situation d'exclusion, et nous pousse à nous projeter et à penser collectivement notre développement.
- L'entreprise ECODIS, qui sensible à notre projet, a décidé de nous soutenir cette année à hauteur de 1 500€. La participation des salariés à la marche de l'entreprise, et la dimension éthique et solidaire qui y est développée font écho à notre propre projet.

Les élus et collectivités territoriales

Nous savons que la plupart sont sensibles à la singularité de notre action. Les élus ou agents rencontrés nous l'ont signifié bien des fois. Pourtant, nous n'avons pas encore su lever les financements locaux nécessaires à la pérennité de notre action.

Pour ce faire, nous devons développer le suivi de nos relations avec élus et agents territoriaux, intégrer leurs calendriers et procédures, créer des ponts entre nos activités et objectifs respectifs, sans abandonner notre raison d'être... un jeu d'équilibre pas toujours facile à réaliser.

Mais il nous faut saluer ceux qui parmi eux nous ont soutenus en 2016 :

- Joël Labbé, sénateur : 2000€ sur sa réservé parlementaire
- La ville de Vannes : 200€ en 2016
- La ville de Saint Avé : 650€

Enfin, nous avons reçu des mains de Mr Robo maire de Vannes, un chèque de 956€ sur la vente de miel des ruches installées sur la commune, début mars 2017. Merci beaucoup ! Pour nous c'est un signe de reconnaissance fort, qui nous invite à creuser notre sillon partenarial avec notre commune d'implantation.



Annexe 1

Délibération votée Par l'Assemblée générale Du 19 octobre 2016

1. L'activité

Nous confirmons le besoin et l'envie d'expérimenter sur une année, dans un atelier dédié au « faire ensemble », la mise en place d'activités décidées collectivement. Ces activités seront :

- utiles à d'autres,
- organisées dans la durée et le respect du rythme de chacun,
- adossées à d'autres associations,
- supports à la rencontre, favorisant la diversité et le croisement des publics
- productives en solidarités, financières ou non.

Ces activités seront complémentaires à celles des autres associations : ni atelier d'insertion, ni centre social, elles mettront en œuvre coopération, partage de savoir-faire et citoyenneté.

2. L'emploi

Mais nous considérons comme préalable à toute location d'atelier et mise en route d'activités, le renforcement des ressources humaines pour l'animer. Dans l'état actuel de nos forces bénévoles, le recrutement d'un salarié pour faire le lien entre tous, mobiliser d'autres bénévoles, et faciliter l'émergence de nouvelles activités est indispensable.

L'assemblée générale demande au Conseil d'Administration d'en définir le cadre et d'en trouver le financement, en respectant deux points de vigilance :

- Ce poste doit être valorisant, mais ne pas se substituer à l'action des bénévoles dans l'accueil et la coopération,
- La durée et la nature du contrat ne doivent générer ni précarité et ni isolement.

Il est également demandé au Conseil d'Administration d'explorer les autres modalités d'appui au bénévoles : stagiaire éducateur, service civique entre autres.

3. Le local

La seconde étape sera de louer un local, de préférence :

- A proximité du Café de l'Atelier
- Sur un bail précaire

Annexe 2

Rapport financier 2016 - Prévisionnel 2017

Quelques clés pour lire le Compte de résultats

Gestion : C'est le second budget que nous vous présentons. Nous avons fonctionné cette année encore avec une comptabilité simple, car notre activité et ses flux financiers l'étaient aussi. Pourtant nous mesurons qu'il faut consolider notre pratique comptable, au regard du développement de notre activité, et de la diversité de nos financeurs. Sortir des situations financières plus fréquentes, travailler nos demandes de subvention à partir de ces états, avoir un outil comptable plus adapté, qui nous permette de vous présenter aussi un bilan digne de ce nom. Nous voulons nous y atteler en 2017.

Augmentation des charges : **10 581 €** de charges en 2016 pour **7 132 €** en 2015. Pour rappel, nous avons ouvert le Café en juin 2015 (location du local à partir du mois de mai) ; nous n'avons donc fonctionné que sur 8 mois en 2015, alors qu'en 2016 nous avons fonctionné sur les 12 mois de l'année. Notons que le poste le plus important est celui des loyers et charges avec **8 080 €**.

Subventions d'exploitation : Les **8 840 €** de subvention se décomposent comme suit :

- Ville de Vannes **200 €** Fonctionnement global
- Ville de Saint Avé **640 €** Fonctionnement global
- Réserve Parl. Labbe **2 000 €** Dédiés au fonctionnement des chantiers
- Fondation Abbé Pierre **6 000 €** Dédiés au projet local-atelier - non utilisée - **reportée 2017**

L'association Bateau Blanc avait fléché sa subvention sur la formation des bénévoles. En 2016, nos co formations n'ont pas généré de charges, nous reportons donc cette subvention sur 2017.

La Fondation Abbé Pierre nous a accordé une subvention de **10 000€** pour la réalisation projet « local-atelier ». Ces 6000 € correspondent à l'avance octroyée pour démarrer le projet en 2016, les 4000€ restant n'étant versés que dans un second temps.

Dons d'associations : Les **5 700 €** de dons se décomposent comme suit :

- Emmaüs Pays de Vannes **3 000 €** Dédiés au loyer du Café
- Association Etape **1 950 €** Dédiés au loyer du Café
- Association Bateau Blanc **750 €** Dédiés à la formation - non utilisée – **reportée 2017**

Mécénat d'entreprise

- Entreprise ECODIS **1 500 €** Dédiés au fonctionnement des chantiers

Report de ressources non utilisées en 2015 : Ces **13 000 €** sont le solde de la subvention accordée par H. Pellois sur sa réserve parlementaire en 2015. Nous l'avons reportée dans son intégralité sur l'exercice 2016, n'ayant aucunes certitudes des subventions qu'on nous accorderait pour ce second exercice.

Remboursement emprunt Emmaüs : Nous en avons parlé l'an dernier. Cet emprunt de **5 000 €** accordé par Emmaüs en 2015, nous avait permis de démarrer l'activité en attendant l'arrivée des premières subventions. Le remboursement de cet emprunt s'est fait sur l'exercice 2016. C'est la raison pour laquelle il apparaît dans le second tableau (dépenses hors exploitation). En termes de trésorerie, cela ramène l'excédent à 16 424,72 €.

Valorisation du bénévolat :

Valorisation du bénévolat	2016	2015
Bénévolat Café de l'Atelier	13 860,00	9 240,00
Bénévolat Chantiers Citoyens	5 511,00	3 432,00
Total bénévolat	19 371,00	12 672,00

Affectation du résultat : Avec un **résultat de 16 424,72 €**, nous proposons :

- d'affecter **8 544 € de report à nouveau** pour l'exercice 2017 : subvention Fondation Abbé Pierre 6 000 €, celle du Bateau Blanc 750 €, et 1 794 € pour l'équilibre de notre budget prévisionnel.
- de constituer une réserve de **7 880,72 € en fonds propres**.

COMPTE DE RESULTATS

DEPENSES	2016	2015	RECETTES	2016	2015
Achats de marchandises	1 067,30	329,17	Ventes de marchandises	2 356,71	958,11
Fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement	0,00	276,88	Subventions d'exploitation	8 840,00	20 000,00
Eau, Gaz, électricité	682,01	372,51	Dons associations	5 700,00	0,00
Fournitures administratives	185,51	44,70	Mécénat Ecodis	1 500,00	0,00
Autres fournitures	225,50	56,55	Dons manuels	203,34	0,00
Locations et charges locatives et de copropriété	8 080,00	5 200,00	Cotisations	375,00	329,63
Assurances	211,47	136,92	Autres produits	31,57	0,00
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	0,00	600,00			
Annonces, publications	0,00	20,00			
Déplacements, missions, réceptions	85,35	0,00			
Frais postaux et de télécommunications	16,80	4,00			
Services bancaires	12,96	21,48			
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	30,00			
Dons et cotisations versés	15,00	0,00			
Autres charges de gestion courante	0,00	40,00			
Total	10 581,90	7 132,21	Report de ressources non utilisées en 2015	13 000,00	
Excédent d'exploitation	21 424,72	14 155,53	Total	32 006,62	21 287,74
			Perte d'exploitation	0,00	0,00

AUTRES DEPENSES	2016	2015	AUTRES RECETTES	2016	2015
Caution local	0,00	650,00	Emprunts accordés à l'ACC	0,00	5 000,00
Remboursements des emprunts	5 000,00				
Total autres dépenses	5 000,00	650,00	Total autres recettes	0,00	5 000,00
Total dépenses de trésorerie	15 581,90	7 782,21	Total recettes de trésorerie	32 006,62	26 287,74
Excédent	16 424,72	13 505,53	Perte	0,00	0,00

BUDGET PREVISIONNEL 2017

DEPENSES	2017	2016	RECETTES	2017	2016
Achats de marchandises	1 200,00	1 067,30	Ventes de marchandises	2 400,00	2 356,71
Fournitures d'entretien et fournitures de petit équipement	500,00	0,00	Subventions	11 700,00	16 040,00
Eau, Gaz, électricité	1 100,00	682,01	<i>Ville de Vannes</i>	1 000,00	200,00
Fournitures administratives	250,00	185,51	<i>Autres communes</i>	700,00	640,00
Autres fournitures	400,00	225,50	<i>Fondation Abbé Pierre</i>	10 000,00	6 000,00
Locations et charges locatives et de copropriété	15 000,00	8 080,00	<i>Réserve parlement LABBE</i>	0,00	2 000,00
Assurances	380,00	211,47	Dons et mécénat	8 606,00	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 800,00	0,00	<i>Association Etape</i>	2 300,00	1 950,00
Annonces, publications	380,00	0,00	<i>Association Bateau Blanc</i>	750,00	750,00
Déplacements, missions, réceptions	300,00	85,35	<i>Emmaüs Vannes</i>	3 000,00	3 000,00
Frais postaux et de télécommunications	100,00	16,80	<i>Ville de Vannes (miel)</i>	956,00	0,00
Services bancaires	20,00	12,96	<i>ECODIS</i>	1 500,00	1 500,00
Impôts, taxes et versements assimilés	450,00	0,00	Cotisations	400,00	375,00
Salaires et charges sociales	0,00	0,00	Dons manuels	100,00	203,34
Dons et cotisations versés	20,00	15,00	Autres produits		31,57
Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	Report de ressources non utilisées sur exercices précédents	1 794,00	13 000,00
Total dépenses	24 900,00	10 581,90	Total recettes	24 900,00	32 006,62

Commentaires

Charges : Nous intégrons dans ce prévisionnels la location d'un local-atelier sur un semestre (6 000€), et le paiement des indemnités d'un stagiaire éducateur en 2^{ème} ou 3^{ème} année de formation (4 800€), qui pourrait intervenir à partir du mois d'avril 2017 sur notre association. Nous sommes à ce sujet en contact avec Askoria.

Dons : Début mars 2017, la ville de Vannes nous remettait un chèque de **956€**, sur la vente de miel des ruches installées sur la commune.

Subventions et dons : Aucune de ces recettes n'est à ce jour acquise, en dehors de celles de la Fondation Abbé Pierre, de l'association Bateau Blanc, et des 956€ de la ville de Vannes.